



Commission du personnel (collège  
des membres du personnel non  
cadre)



Syndicat des Services Publics - Genève



6, rue des Terreaux du Temple - 1201 Genève  
tel: 022 741 50 80 - fax 022 741 50 85  
www.sspge.ch

## Résolution de l'Assemblée générale du personnel de la Ville de Genève du 24 septembre 2024

L'Assemblée générale a pris connaissance de l'avancement des négociations entre les organisations représentatives du personnel (Commission du personnel de la Ville de Genève, SIT et SSP) et le Conseil administratif.

### Gestion des absences pour causes d'atteinte à la santé et mesures de reconversion professionnelle pour les personnes licenciées

Les révisions envisagées par le Conseil administratif sont inadmissibles. Elles prévoient de faciliter le licenciement du personnel en cas d'absence de longue durée pour atteinte à la santé. Elles ouvrent la perspective d'instaurer une assurance perte de gain maladie privée. Elles n'améliorent pas le suivi et l'accompagnement des personnes nécessitant d'occuper un autre poste plus adapté dans l'administration. Des mesures de reconversion prétextes sont établies pour les personnes en absence de longue durée déjà licenciées. La mobilité du personnel sera encore plus entravée qu'aujourd'hui et la question centrale du remplacement du personnel absent pour soulager les collègues n'est aucunement réglée.

- Les postes vacants de l'administration doivent prioritairement être attribués au personnel nécessitant de trouver un autre poste pour raison de santé.
- Nous demandons au Conseil administratif le maintien des acquis et qu'aucune modification dégradant les conditions de travail ne soit faite aux statuts et règlements en vigueur.

### Plan d'encouragement à une retraite anticipée pour tous et toutes (PLEND)

Une retraite anticipée pour toutes et tous n'est toujours pas d'actualité pour le Conseil administratif alors que celle-ci est prévue par le Statut du personnel. L'absence de pont AVS reste problématique.

- Nous demandons au Conseil administratif la reprise des négociations pour un plan d'encouragement à une retraite anticipée (PLEND) pour toutes et tous, prévue par les articles 38 al.4 et 115 al.13 du Statut.

### Suppression du Service de la taxe professionnelle communale (TAX)

- Nous demandons au Conseil administratif que tout le personnel du Service de la taxe professionnelle puisse bénéficier d'un transfert sur un emploi équivalent au sein de l'administration municipale (transfert de poste, maintien de la classe et de l'annuité, pas de temps d'essai, engagement prioritaire lors de poste vacant) et disposer de mesures de reconversion professionnelle à la demande des collègues concerné-e-s. Le personnel des services antérieurement supprimés a bénéficié de ce système. Agir autrement serait un précédent inacceptable.

### Projet de budget 2025

L'ensemble des mécanismes salariaux est pour l'instant prévu au projet de budget pour 2025. L'indexation de l'échelle de traitement est budgétée à 1.5% et les annuités sont maintenues. A part la création d'une structure d'accueil préscolaire municipale, il manque toujours des postes de terrain pour assurer les nouvelles prestations de la Ville de Genève.

- Nous invitons le personnel ayant le droit de vote à refuser toute forme de baisse de la fiscalité qui aurait inmanquablement des incidences négatives sur les conditions de travail du personnel et sur les prestations municipales.

### Externalisation du personnel de la Ville de Genève à la Fondation du Grand-Théâtre (et projet d'externalisation pour les Musées d'Art et d'Histoire (MAH) et la Bibliothèque de Genève (BGE))

Nous soutenons le personnel du Grand Théâtre de Genève qui se bat pour un statut du personnel qui améliore les conditions de travail, salariales et de retraite telles qu'établies dans le Statut du personnel de la Ville de Genève. Les propositions actuelles sont très en deçà des revendications du personnel.

- Il convient de maintenir les droits acquis du personnel transféré de la Ville de Genève et de faire bénéficier le personnel de la Fondation de conditions de travail similaires.
- Nous nous opposons à toute externalisation future du personnel de la Ville de Genève travaillant au MAH et à la BGE. Ce personnel est actuellement entièrement municipal et doit le rester, indépendamment du fait que dans un avenir incertain, le canton participerait au financement de ces institutions.

**Merci d'afficher sur les panneaux prévus à cet effet et de distribuer cette résolution pour les collègues qui n'ont pas accès à l'informatique.**